

nommés, en général, ont toujours été à la hauteur de la tâche. Très peu ont été forcés de démissionner. On n'a presque jamais vu de cas de scandale malheureux, et je crois que c'est vraiment de notre responsabilité, comme députés, de nous assurer que le statut qu'on donne aux juges, un statut spécial dans la société où ils sont complètement séparés du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, doit être respecté, car on doit respecter cette division des pouvoirs au Canada et ne pas faire de la question de leur traitement un débat politique.

De plus, lorsque nous aurons étudié ce problème-là en comité dans les plus brefs délais, je l'espère, lors de notre retour en janvier, j'ose croire que nous pourrons procéder à la 3^e lecture et régler le problème, parce que je crois qu'ayant reçu une augmentation de traitement de seulement 7 p. 100 en six ans, il n'est pas juste que nous n'assumions pas nos responsabilités et ne réglions pas ce problème dans les plus brefs délais.

[Traduction]

M. Robinson (Burnaby): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre m'autoriserait à lui poser une question. J'aimerais l'interroger sur le sujet, mentionné par plusieurs députés, de la nomination d'une femme à la Cour suprême du Canada. J'ai été très heureux d'entendre le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice (M. Irwin) nous dire qu'il y a actuellement au Canada de nombreuses femmes qui ont les titres nécessaires pour être nommées à la Cour suprême. Je me demande donc si le ministre veut nous donner l'engagement que, lorsque viendra le moment de désigner un nouveau juge à la Cour suprême du Canada, il envisagera très sérieusement de choisir une de ces femmes très qualifiées.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je prends l'engagement que s'il y a une vacance à la Cour suprême je me ferai un plaisir, si cela est possible, de désigner la femme qui sera la première à siéger à ce tribunal. En fait, quand l'occasion s'est présentée de nommer un seul juge, le dernier nommé à la Cour suprême du Québec, j'ai envisagé la possibilité de désigner une femme. Je ne choisirai certainement pas une femme parce qu'elle est femme. Je choisirai la personne la plus qualifiée. S'il se trouve que parmi trois ou quatre ou cinq personnes très qualifiées il y a une femme, alors j'accorderai la préférence à la femme. Je serai enchanté d'être le premier ministre de la Justice à désigner une femme à la Cour suprême. Je suis semble-t-il assez bon politicien pour cela, mais je refuse de nommer une femme parce qu'elle est femme. Quand je nomme une personne à la magistrature, c'est qu'elle est la plus qualifiée pour occuper cette charge.

Des voix: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La Chambre est-elle prête à se prononcer? Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Juges—Loi

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A mon avis les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Qu'on appelle les députés.

(L'amendement de M. Knowles, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 39)

POUR

Messieurs

Althouse	Jewett (M ^{lle})	Ogle
Benjamin	Keeper	Orlikow
Blackburn	Knowles	Rae
Blaikie	Kristiansen	Riis
Broadbent	Lewycky	Robinson
Comtois	Manly	(Burnaby)
Deans	Mitchell	Rose
de Jong	(M ^{me})	Skelly
Fulton	Murphy	Young—27.
Hovdebo	Nystrom	

CONTRE

Messieurs

Allmand	Dinsdale	Lang
Andre	Dionne	Lapierre
Appoloni	(Chicoutimi)	Lapointe
(M ^{me})	Dionne	(Charlevoix)
Axworthy	(Northumberland-	Lapointe
Bachand	Miramichi)	(Beauce)
Baker	Domn	La Salle
(Gander-Twillingate)	Dubois	Lawrence
Baker	Duclos	LeBlanc
(Nepean-Carleton)	Dupont	Leduc
Beatty	Dupras	Lefebvre
Beauchamp-Niquet	Elzinga	Lewis
(M ^{me})	Epp	Loiselle
Bégin (M ^{me})	Fennell	Lonsdale
Berger	Ferguson	Lumley
Blais	Fisher	MacBain
Blenkarn	Fleming	MacDonald
Bloomfield	Flis	(M ^{lle})
Bockstael	Forrestall	MacEachen
Bossy	Foster	MacGuigan
Bradley	Fox	Mackasey
Breau	Fraser	MacKay
Bujold	Fretz	MacLaren
Bussièrès	Frith	MacLellan
Campbell	Gamble	Malone
(M ^{lle})	Garant	Marceau
(South West Nova)	Gass	Massé
Campbell	Gingras	Masters
(LaSalle)	Greenaway	Mayer
Cardiff	Guilbault	Mazankowski
Carney (M ^{lle})	Gustafson	McCain
Chrétien	Halliday	McCauley
Clark	Hamilton	McCuish
(Yellowhead)	(Qu'Appelle-Moose	McDermid
Clarke	Mountain)	McGrath
(Vancouver Quadra)	Hargrave	McKinnon
Collenette	Harquail	McLean
Cook	Hawkes	McRae
Cooper	Henderson	Munro
Corbin	Hervieux-Payette	(Esquimalt-Saanich)
Corriveau	(M ^{me})	Munro
Cosgrove	Hnatyshyn	(Hamilton-Est)
Côté (M ^{me})	Hopkins	Murta
Cousineau	Hudecki	Neil
Crosbie	Huntington	Nicholson
(Saint-Jean-Ouest)	Irwin	(M ^{lle})
Crosby	Jarvis	Nickerson
(Halifax-Ouest)	Jelinek	Oberle
Crouse	Johnston	Olivier
Cullen	Joyal	Ouellet
Cyr	Kelly	Paproski
Darling	Kempling	Parent
Daudlin	King	Penner
Dawson	Lajoie	Pepin
De Bané	Lalonde	Peterson
de Corneille	Lambert	Pinard
Demers	Lamontagne	Portelance
Deniger	Landers	Prud'homme